

Résumé de l'historique des évaluations du coût de l'immigration en France

Une critique hautaine mais mal inspirée

Dans le Figaro Magazine du 27 décembre 2013, François de Closets, interrogé sur le programme du Front National s'en est pris au chiffre du coût annuel de l'immigration cité par la présidente de ce parti : 70 Mds€, qui est à peu près celui auquel est arrivé Yves-Marie Laulan lors du colloque de l'Institut de la Géopolitique des Populations en février 2012. Selon le journaliste « *le chiffre avancé est purement fantasmagique, les études sérieuses, donc certaines, avancent des chiffres très inférieurs : aux alentours de 10Mds€, gagnés pour certains auteurs, perdus pour certains autres* ». Quelle assurance et quel mépris ! Et quel ralliement à l'économiquement correct !

Des auteurs qualifiés

Si Monsieur De Closets s'était informé il saurait que depuis 1990, année au cours de laquelle Pierre Milloz, docteur en droit, ancien élève de l'ENA et inspecteur général du Ministère de l'Industrie, fit paraître un rapport sur le coût de l'immigration réitéré en 1997, plusieurs auteurs se sont penchés sur cette question. Ces auteurs ont pour la plupart des références qui mériteraient une écoute plus attentive.

Rappelons que notre unique Prix Nobel d'économie, Maurice Allais avait pris une position très critique sur ce sujet[1].

D'autres économistes de haute stature : Jacques Bichot, professeur des universités et membre honoraire du Conseil Economique et Social, et Gérard Lafay, professeur émérite à Paris II, ont, au début des années 2000 dans le cadre de l'Institut de Géopolitique des Populations, affiché des montants de coûts annuels supérieurs à 30Mds€.

Le spécialiste en migrations, Jean Paul Gourevitch, expert international en ressources humaines, a fait paraître depuis 2008 plusieurs monographies pour Contribuables Associés dont la dernière, la n°27, a été consacrée à ce thème en novembre 2012.

Jean-Yves Le Gallou, ancien élève de l'ENA et haut fonctionnaire, s'inspirant de Maurice Allais a calculé le coût additionnel des 200 000 entrées annuelles d'immigrants.

Enfin trois études sont parues en 2012 et 2013. Ce sont celles de Yves-Marie Laulan, démographe, géopoliticien, ancien économiste du FMI et de la Banque mondiale déjà citée, de Polémia sous la plume d'André Posokhow, ancien de Sciences Po Paris, expert-comptable diplômé et consultant international et enfin de Gérard Pince, docteur en économie du développement et ancien consultant auprès du FMI et de la Banque Mondiale.. Ces trois dernières

études ciblent le coût annuel de l'immigration pour les finances publiques françaises entre 65Mds€ et 85Mds€. Certes les choix opérés par les auteurs, les hypothèses, les modalités de calcul peuvent prêter à discussion ou à la critique. Il est bien évident qu'il s'agit d'estimations ; elles sont d'ailleurs souvent présentées comme telles. Parfois les études se succèdent et se corrigent d'autant plus que, comme l'a souligné Madame Tribalat dans son livre « les yeux grands fermés », les instruments statistiques offrent une fiabilité faible et font ressortir « *une certaine préférence pour l'ignorance* ». Mais les travaux n'ont rien de fantasmatiques et s'affinent d'année en année face à une situation dramatique et qui s'aggrave constamment. Nous y reviendrons.

Monsieur Chojnicki n'a pas traité le sujet du coût de l'immigration

François De Closets parle d'études sérieuses qui avancent des chiffres très inférieurs. Il ne les nomme pas mais celle qui est le plus souvent citée est celle de X.Chojnicki de l'Université de Lille 2 et Lionel Ragot de l'Université d'Evry commandée par trois ministères et parue en 2010 et qui a été résumée dans leur livre paru à la fin de 2012 : « *l'immigration coûte cher à la France. Qu'en pensent les économistes ?* ».

X.Chojnicki et son équipe évaluent la contribution nette budgétaire positive des immigrés sur une base statique et leur contribution future aux agrégats macroéconomiques futurs de la France selon la méthode dynamique de la « comptabilité générationnelle ».

Les médias qui se réfèrent à leurs études dès que cette question du coût de l'immigration est évoquée, ont accueilli avec soulagement le résultat chiffré de l'étude de 2010 qui annonçait une contribution budgétaire nette positive de 12Md€. Or deux ans après, le livre réduisait ce solde positif à 3,9Md€ sans qu'une explication claire soit donnée.

D'une manière symptomatique les médias se sont abstenus de relever que les auteurs ont présenté des constats bien connus mais qui n'en prennent que plus de relief.

-En plus de la perspective de revenus, « *la protection sociale doit dans tous les cas être intégrée à l'analyse des motifs de migration* ».

-X.Chojnicki souligne la surreprésentation des immigrés pour certains risques de la protection sociale : RMI puis RSA, chômage, logement, famille.

-Les auteurs notent comme Michèle Tribalat que l'intégration de nouvelles générations d'immigrés « *rencontre aujourd'hui de réelles difficultés qui ne doivent pas être occultées* ».

La méthode de détermination de ce solde positif fait ressortir des choix de fond qui sont contestables.

-Les auteurs ne prennent en compte que les immigrés directs au nombre de 5,2 Millions.

-Affirmer que la France est un pays d'immigration relativement modérée sur la base d'un solde migratoire de 75 000 personnes revient à assimiler l'émigration des Français autochtones aux flux de retour d'immigrés et à ne pas tenir compte de l'immigration irrégulière. Il s'agit au moins d'une erreur.

-Les données statistiques auxquelles se réfèrent les auteurs sont anciennes : la date de référence des travaux est l'année 2005.

-Une autre lacune est d'avoir borné l'examen individualisé des dépenses aux prestations à caractère social dont certaines comme la santé ou l'éducation apparaissent comme significativement sous évaluées. Les autres coûts budgétaires sont répartis au prorata du pourcentage des immigrés dans la population française, soit environ 8% selon les auteurs, ce qui aboutit à une sous-estimation.

L'immigration, ce n'est pas seulement les immigrés tels que Xavier Chojnicki les définit, à savoir les individus étrangers nés à l'étranger et immigrant légalement en France. Ce sont également leurs descendants qui forment la deuxième génération. Ce sont aussi les immigrés clandestins et les descendants de ceux-ci, nés en France. Or les auteurs n'en ont délibérément pas tenu compte.

Cette cible restreinte, certaines méthodes employées et le choix de ne pas retenir une surreprésentation de l'immigration dans les autres dépenses que les prestations sociales conduisent à considérer le chiffre positif de 3,9 Md € du livre de Xavier Chojnicki ainsi que les conclusions de l'étude dynamique comme ne reflétant pas la réalité du poids de l'immigration sur nos finances publiques.

En définitive Xavier Chojnicki et Lionel Ragot n'ont traité qu'une partie du coût d'une partie de la population immigrée et d'une partie de ses coûts et non celui de l'immigration comme les médias l'ont apparemment cru et annoncé. En fait les auteurs n'ont pas traité le sujet de l'immigration et de son coût. A ce titre leurs conclusions ne sauraient être considérées comme la référence de cette problématique et ne méritent pas l'enthousiasme que les médias ont manifesté.

Des études récentes qui montrent un coût gigantesque et ruineux pour la France et les Français.

Revenons aux études récentes qu'un examen attentif peut qualifier de sérieuses et qui sont résumées dans le tableau joint en annexe.

Il est loisible de constater que ces études et les auteurs qui se sont penchés sur cette problématique sont peu nombreux. Il paraît difficile de comprendre que l'INSEE et l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) ne se soient pas livrés à cet exercice. C'est plus qu'un oubli, c'est une lacune que l'on est bien obligé de considérer comme délibérée.

Comme l'a constaté J.P.Gourevitch et dénoncé M.Tribalat dans son livre « Les yeux grands fermés » l'appareil statistique est peu fiable, les chiffres incertains ou absents, l'ignorance volontaire.

Cet état de choses est à relier au faible écho médiatique qui accueille ces travaux contrairement à ce qui a été le cas pour les études de X.Chojnicky et de L. Ragot. Il n'y a ni discussion sur le fond, ni critique argumentée seulement la dérision ou la réprobation.

Les auteurs ayant travaillé dans des cadres distincts et à des dates différentes, leurs écrits reflètent des choix de méthode divers et parfois sensiblement différents.

C'est le cas, par exemple, pour l'identification de la population cible des études et de son estimation chiffrée. J.Y Le Gallou et G.Pince visent, l'un le contingent annuel d'immigrés arrivant en France, le second la seule population immigrée venant des pays du Tiers monde.

J.P.Gourevitch distingue les dépenses qui sont des coûts de celles qui sont des surcoûts ou des investissements. G.Pince intègre les dépenses régaliennes : défense, culture, etc... dans l'ensemble des dépenses qui constituent la base de calcul des coûts affectés aux immigrés. Enfin J.P.Gourevitch, à partir de ce qu'il considère comme des investissements, calcule leur rentabilité d'ailleurs négative pour l'ensemble des immigrés à hauteur de 15,3Mds€.

Cependant il est loisible de constater que les études successives, parfois chez le même auteur, apportent des avancées dans la connaissance de ce phénomène de l'immigration massive et montrent une convergence sur plusieurs points importants.

La première étude de notre champ d'analyse, celle de Pierre Milloz, a posé le cadre de travail qui est généralement annuel et budgétaire. Ce cadre a été repris par J.P.Gourevitch, Polemia et G.Pince.

La macroéconomie apparaît chez J.P.Gourevitch au travers du calcul de la rentabilité des investissements et chez Y.M.Laulan. G.Pince, dans le chapitre 5 de son livre paru en 2013, a montré l'impact négatif de l'immigration sur le PIB et surtout sur le PIB par habitant débouchant ainsi sur un appauvrissement drastique et à terme sur la ruine des Français.

J.P. Gourevitch a introduit la notion de coûts sociétaux, de fraude fiscale et sociale et a montré les conséquences chiffrées de ces dérives. Citée par Y.M. Laulan, cette notion a été reprise et développée par l'étude Polémia. On peut argumenter qu'elle correspond plus à un manque à gagner qu'à des coûts réels. Si c'est le cas du travail illégal, ça ne l'est pas pour ce qui concerne la fraude aux prestations sociales. L'estimation récente d'une économie informelle à hauteur de 10% du PIB ne peut que renforcer cette démarche.

Si les études de Y.M.Laulan et de G.Pince abordent la question, c'est Polémia qui insiste le plus sur l'impact de l'immigration massive à l'égard sur la dette française.

La plupart de ces études sont fondées sur des calculs complexes et explicités par leurs auteurs comme celles de P.Milloz, J.P. Gourevitch, Polémia ou G.Pince, même si elles pâtissent des faiblesses de l'information statistique.

Au bout du compte les auteurs, à l'exception de J.P.Gourevitch, convergent vers des estimations élevées du coût annuel de l'immigration sur les finances publiques de la France. P.Milloz l'estimait déjà en 1997 à 42Mds€ soit 55Mds€ en euros 2013. De G.Pince qui l'évalue à 65Mds€, mais seulement pour ce qui concerne les immigrés des pays tiers, à Polémia qui conclut à 84Mds€ en passant par Y.M. Laulan qui cite le chiffre de 73Mds€, la fourchette « sérieuse » est haute et ruineuse pour la France et les Français.

Et pourtant en dépit de leur niveau impressionnant et consternant, ces chiffres mériteraient encore des approfondissements et des recherches complémentaires concernant l'impact de l'immigration sur l'économie informelle et la fraude, les dépenses régaliennes et les finances des collectivités territoriales.

André Posokhow pour l'observatoire migration

[1] « *Il faut mettre fin à l'inconscience totale qui a caractérisé jusqu'ici la politique d'immigration de la France* » : Maurice Allais, *Nouveaux Combats pour l'Europe, 1995-2002 : Un aveuglement suicidaire. Pour une autre Europe*, éditions Clément Juglar, 2002,

<http://archives.polemia.com/article.php?id=2618>